

Notes sur l'intonation finale en inuktitut

Jean-Marie Massenet

Numéro 10, 1980

Inuktitut et langues Amérindiennes du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800091ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800091ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Massenet, J.-M. (1980). Notes sur l'intonation finale en inuktitut. *Cahier de linguistique*, (10), 195–214. <https://doi.org/10.7202/800091ar>

NOTES SUR L'INTONATION FINALE EN INUKTITUT

1. INTRODUCTION

Dans les pages qui suivent nous voulons porter à l'attention du lecteur les résultats d'une analyse encore élémentaire de quelques faits prosodiques de l'inuktitut¹. En études inuit plus qu'ailleurs, l'étude prosodique a souvent été reléguée au second rang, voire complètement ignorée au profit de la phonologie segmentale. Cette carence étant particulièrement frappante au Canada, nous n'hésitons pas à écrire cet article malgré son caractère encore très superficiel².

Notre étude est également très limitée dans l'espace : elle ne porte que sur le dialecte parlé à Resolute Bay par des immigrants de Port Harrison³. En conséquence les quelques conclusions qu'il nous arrive de tirer à propos d'autres dialectes, en particulier de ceux du Nouveau-Québec, doivent être considérées comme de simples hypothèses qu'une analyse expérimentale devra vérifier.

L'objet de l'analyse est restreint, lui aussi : nous n'avons étudié de façon plus ou moins systématique que l'intonation finale

-
1. Le présent article reprend avec quelques modifications une partie de notre thèse de doctorat (Massenet, 1978).
 2. En dehors du Canada, parmi les auteurs qui s'intéressent à la prosodie, citons en particulier : Mase et Rischel (1971) et Mase (1973).
 3. Les informateurs avec lesquels nous avons travaillé ont quitté Port Harrison pour Resolute Bay, il y a à peu près 20 ans, à l'âge de 8 ans.

de quelques phrases déclaratives, interrogatives et impératives, prononcées sur un ton neutre, c'est-à-dire sans accent d'insistance ni émotion particulière. Ces grands types de phrases présentent une structure intonative finale aisément perceptible à l'oreille nue. Toutefois, afin de confirmer cette impression subjective, nous avons soumis une partie de notre corpus à l'analyse expérimentale dont nous livrons ici quelques illustrations⁴.

Après avoir décrit et illustré très brièvement ces grands types intonatifs, nous émettrons l'hypothèse que l'inuktitut est une langue à mores avec les répercussions que cela entraîne au niveau de la représentation des voyelles "longues" et de la structure syllabique.

2. LES FAITS

2.1 Intonation finale déclarative

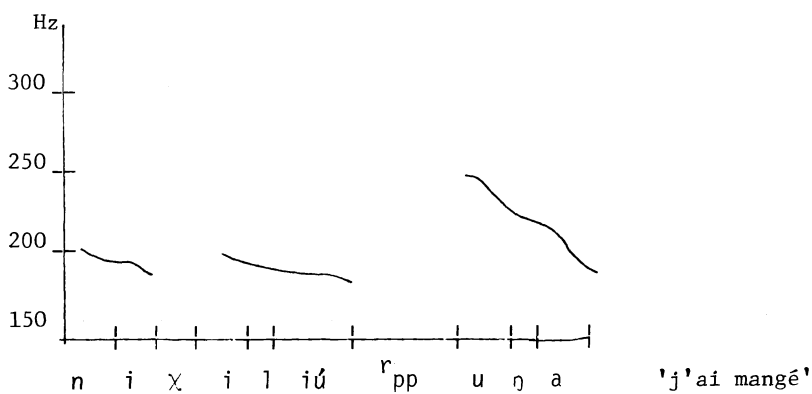
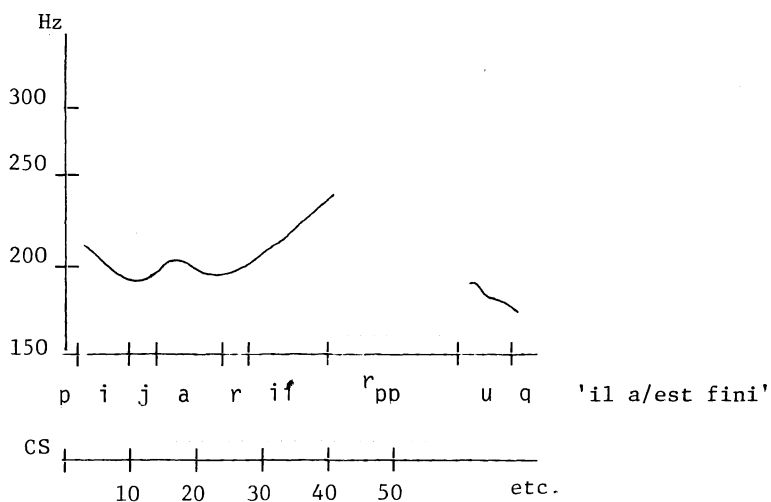
L'intonation finale déclarative est caractérisée par un accent musical haut, c'est-à-dire par une augmentation de la hauteur de la voix sur l'avant-dernière voyelle de la phrase, les autres voyelles présentant un contour mélodique plus ou moins uni.

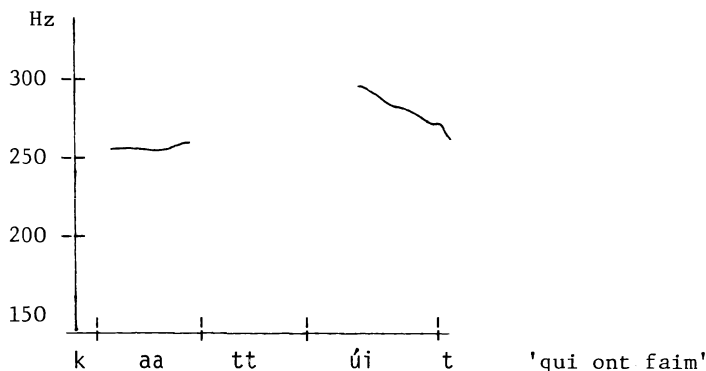
Exemples :

pijari ^r ppuq	'il a/est fini'
ni ^r iliu ^r ppuqa	'j'ai mangé'
kaattúit	'qui ont faim'

4. Les tracés ont été fournis par l'analyseur de mélodie du Centre de phonétique de l'Université de Toronto. Essentiellement, cet appareil nous livre parallèlement la courbe oscillographique, les variations d'intensité et la courbe intonative. Ici, nous ne reproduisons que la courbe intonative.

Illustrations :





2.2 Intonations interrogatives

Il existe plusieurs types d'interrogations. Nous en relevons ici trois, suivant que le dernier sommet syllabique n'est pas redoublé, est redoublé ou triplé⁵.

2.2.1 Sans redoublement

L'accent musical est placé sur la troisième voyelle avant la fin de la phrase.

-
5. Bien que la question de l'usage de ces trois types interrogatifs demande à être approfondie, nous dirons en première approximation que : - l'interrogation sans allongement semble correspondre à la catégorie du "connu". Essentiellement, lorsqu'on demande : [takuvit] 'vois-tu ?', on sait que l'interlocuteur voit, mais on ne sait pas quoi, quand, où, etc. Autrement dit, la question ne porte pas sur le verbe. C'est sans doute pour cette raison que cette forme interrogative est souvent utilisée avec des expressions comme [q̃aŋa] 'quand', [sunamik] 'quoi ?', etc.

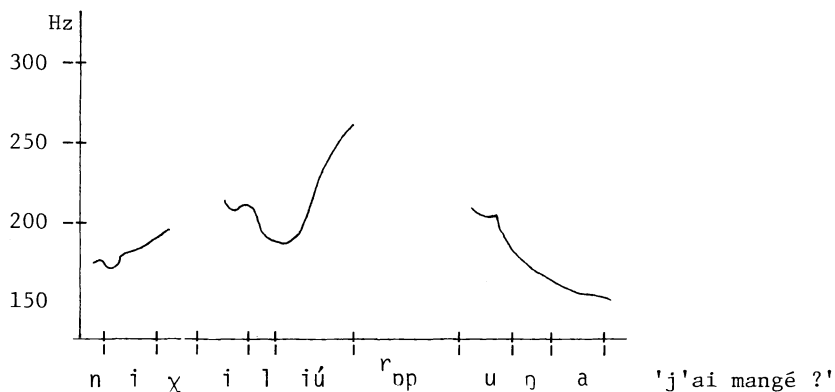
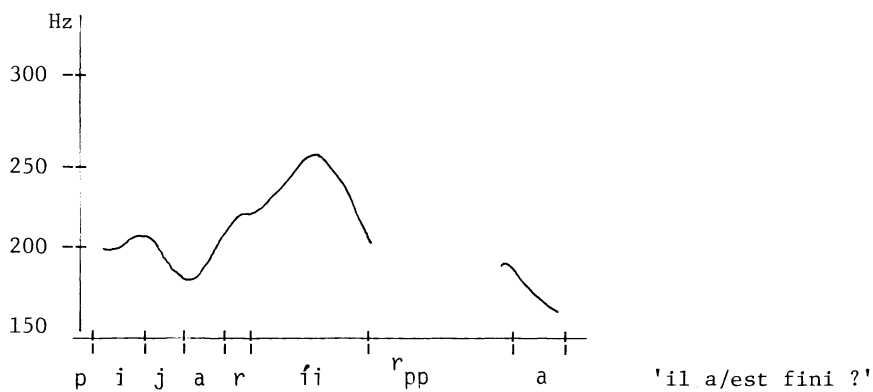
- l'interrogation avec allongement correspondrait à la catégorie de l'"inconnu". Si l'on demande [takuviit] 'vois-tu ?', la question porte sur le verbe lui-même et on attend une réponse en oui ou non.

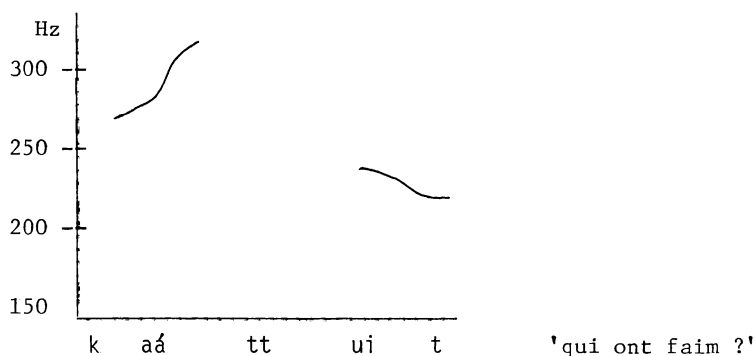
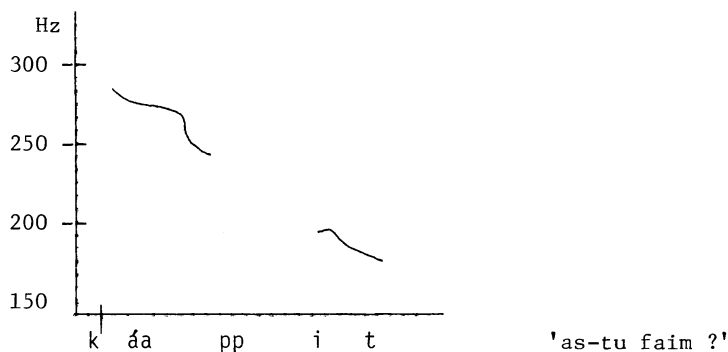
- l'interrogation avec "surallongement" apparaît dans les questions "écho", par lesquelles on demande à l'interlocuteur de confirmer ce qu'il a dit (parce qu'on n'a pas compris, ou qu'on n'est pas sûr d'avoir compris, parce qu'on est étonné, etc.).

Exemples :

pijarfi ^r ppa	'il a/est fini ?'
niχiliú ^r ppuŋa	'j'ai mangé ?'
káappit	'as-tu faim ?'
kaáttuit	'qui ont faim ?'

Illustrations :





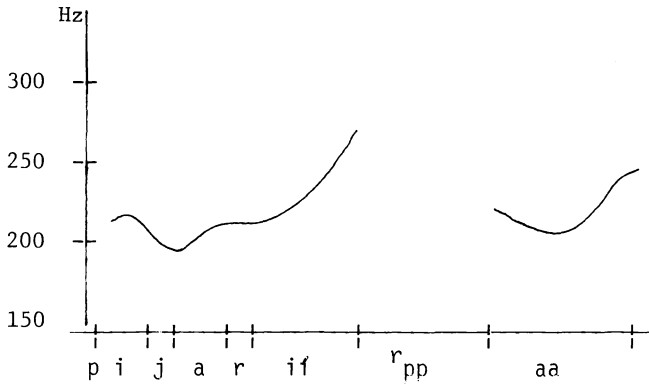
2.2.2 Avec redoublement

Ici aussi le contour mélodique est caractérisé par un accent musical sur la troisième voyelle avant la fin de la phrase. Toutefois, après la retombée sur la voyelle suivante, on assiste à une (légère) remontée sur la dernière.

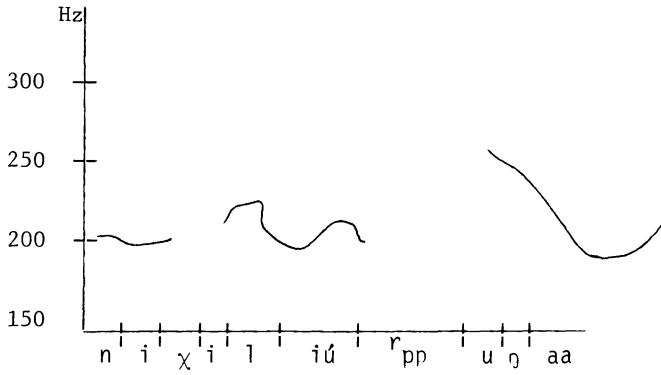
Exemples :

pijarií ^r ppaa	'il a/est fini ?'
niχiliú ^r ppuḡaa	'j'ai mangé ?'
kaattúíit	'qui ont faim ?'
kaáppiit	'as-tu faim ?'

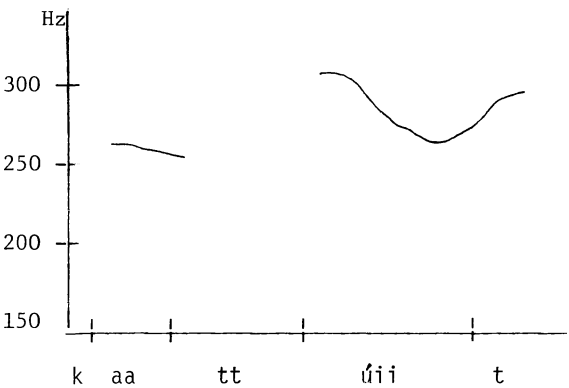
Illustrations :



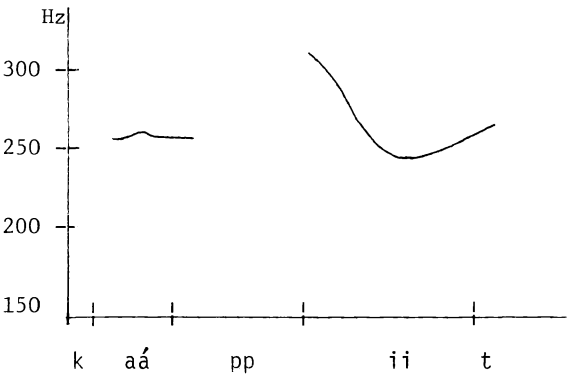
'il a/est fini ?'



'j'ai mangé ?'



'qui ont faim ?'



'as-tu faim ?'

2.2.3 Avec triplement

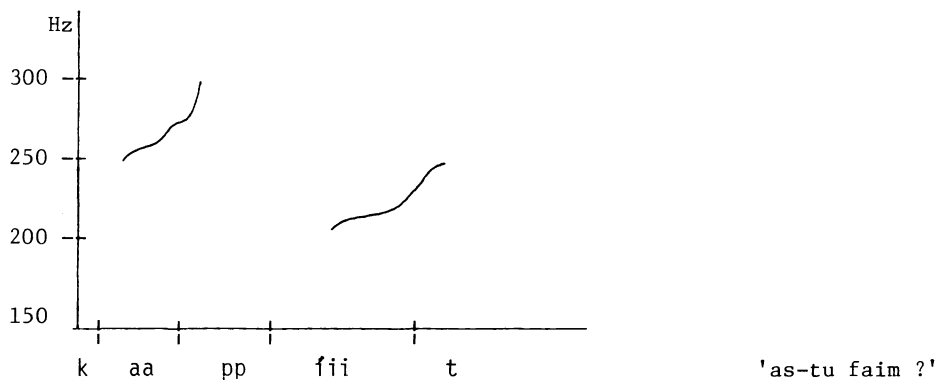
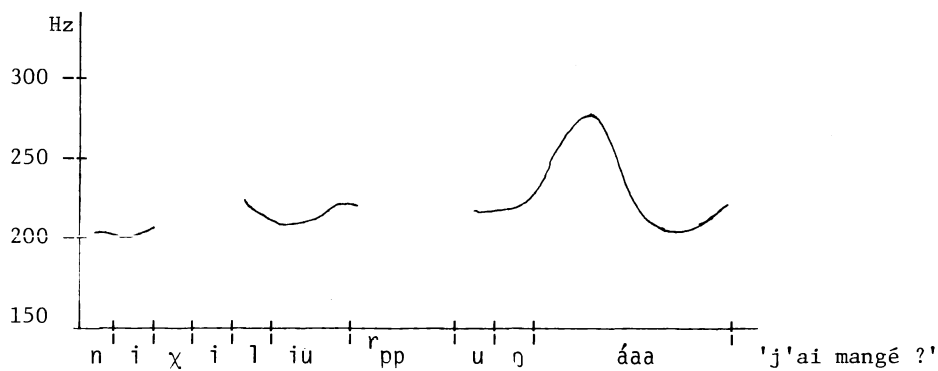
La courbe mélodique ressemble à la précédente, bien que la remontée de la voix sur la dernière voyelle soit beaucoup moins prononcée.

Exemples :

nixiliu^rppuⁿáaa 'j'ai mangé ?'

kaappfiit 'as-tu faim ?'

Illustrations :



2.3 Intonation impérative⁶

Pour des raisons pratiques, nous n'avons pas pu obtenir de tracés illustrant l'intonation impérative. A l'écoute, toutefois, il est clair que l'accent musical se place sur la dernière voyelle.

Exemples :

itirít	'entre !'
pisugít	'marche !'

3. COMMENTAIRES

Bien que notre présentation de l'intonation finale des grands types de phrases soit simplifiée, voire simpliste, il ressort que la place de l'accent musical joue un rôle de première importance en inuktitut. Si nous généralisons davantage encore, on peut dire que l'accent musical se place :

- a) sur la dernière voyelle dans les phrases impératives ;
- b) sur l'avant-dernière voyelle dans les phrases déclaratives ;
- c) sur l'anté-pénultième dans les phrases interrogatives.

Nous basant sur ces faits, on peut risquer d'émettre un certain nombre d'hypothèses.

3.1 Accent musical versus accent d'intensité

D'après les tracés de l'analyseur de mélodie du Centre de phonétique de l'Université de Toronto, les variations d'intensité ne présentent aucune structure bien définie. Il semble donc que l'accent d'intensité ne joue aucun rôle pertinent en inuktitut. C'est également

6. A l'écoute, on a l'impression que l'intonation exclamative ressemble à l'impérative. Dans les deux cas, l'accent musical est placé sur la dernière more. Il est possible toutefois qu'elles diffèrent sensiblement du point de vue de la phonétique expérimentale.

l'avis de J. Rischel (1974) qui dit à propos du groënlandais de l'Ouest : "(...) the category of stress has no well-defined status in WG phonology (it is very different from intonation in this respect)." (p. 91)

A notre avis, ceux qui parlent d'accent d'intensité en inuktitut l'ont confondu avec l'accent musical dont la place est déterminée par les divers types intonatifs de phrases. Il est possible aussi que l'on ait confondu accent d'intensité et tension consonantique. Dans le dialecte que nous avons étudié, celle-ci accompagne toute gémignée ou tout groupe consonantique. L'impression que l'on a d'entendre un accent intensif devant ces consonnes n'est pas confirmée par la phonétique expérimentale.

Bref, dans l'état actuel de la recherche, il faut bien dire que l'accent d'intensité en inuktitut demeure indéfini, contrairement à l'accent musical dont le rôle est essentiel dans la production et la reconnaissance des grands types de phrases.

3.2 Une langue à mores

Le lecteur aura remarqué que nous représentons les voyelles "longues" de l'inuktitut comme des doubles. Sans entrer dans le détail de la polémique que soulève la représentation des voyelles "longues"⁷, signalons ici que les faits intonatifs présentés ci-dessus favorisent la représentation séquentielle.

Si l'on adopte la représentation diacritique (V:), on obscurcit les règles du placement de l'accent mélodique. Par exemple, pour l'intonation déclarative, il faudra dire que l'accent monte sur :

- a) l'avant-dernière voyelle, si celle-ci et la dernière sont brèves ;

7. Cf. en particulier Pyle (1971).

- b) la deuxième partie de l'avant-dernière voyelle, si celle-ci est longue et si la dernière est brève ;
- c) la première partie de la dernière voyelle, si celle-ci est longue.

Si au contraire on adopte la représentation séquentielle, il suffit de dire que l'accent se place sur l'avant-dernière voyelle, comme le montrent les illustrations ci-dessus. Dans cette perspective, il est évident que toute voyelle "longue" compte pour deux brèves. Autrement dit, les "longues" se comportent exactement comme les groupes vocaliques⁸. Avec J. Rischel (1974 ; p. 79), on peut donc conclure que : "Every short vowel is a tone-carrier, that is a mora, and every long vowel counts as a sequence of two vowel segments, that is as two morae." Le placement de l'accent musical dans les divers contours intonatifs se fait en comptant le nombre de mores (vocaliques) à partir de la fin de la phrase.

Signalons enfin que, selon certains, l'inuktitut distinguerait les longues (V:) et les doubles (VV). A propos de V:, A.-M. Willis (1971 ; p. 20) parle de voyelles tendues qui s'opposent aux groupes ou aux doubles (VV). Selon elle : "The difference between a vocalic cluster, say [a.a] and a tense vowel [a:] is perceptible in a change of pitch level between the two segments of a cluster [a.a] while for [a:] the intonation remains the same throughout the emission." Dans la notation d'A.-M. Willis, le "." entre deux voyelles représente une frontière syllabique. Il s'ensuit que tout groupe vocalique serait hétérosyllabique ; ce n'est pas évident en inuktitut. Schneider (1970 ; p. XIV), sans parler de "tendues", fait une différence semblable entre les longues et les groupes qu'il note respectivement

8. Dans notre thèse (Massenet, 1978) on trouvera d'autres arguments montrant que les "longues" se comportent comme les groupes vocaliques par rapport à certains processus phonologiques.

par $\hat{V}$ et VV, la différence étant marquée, selon lui, par "hiatus et élévation de voix" sur la deuxième voyelle des groupes.

Si notre interprétation est correcte, cette différence se résumerait comme suit :

V : 1 segment = 1 accent mélodique ("pitch") ;

VV : 2 segments = 2 accents mélodiques.

A notre avis, les notations V: ($\hat{V}$) et VV de ces auteurs ne font que représenter de façon inadéquate les mouvements mélodiques et ne prouvent rien quant au caractère unique ou bipartite des voyelles. Il nous paraît beaucoup plus simple de dire que les "longues" présentant un mouvement mélodique uni sont en fait deux simples ayant le même accent mélodique. Par ailleurs, le fait qu'elles aient ou non le même accent dépend de leur place dans le mot et du type intonatif de la phrase. Si l'on adoptait la description de ces auteurs, un mot comme ikaaqpaa 'il le traverse' devrait être transcrit de façon différente suivant le type intonatif :

ika:qpaa 'il le traverse'

ikkaaqa: 'il traverse ?'

Il est d'ailleurs intéressant de constater que là où A.-M. Willis et Schneider écrivent respectivement V: et $\hat{V}$ l'intonation est presque toujours plate ou descendante, alors qu'elle est montante là où ils écrivent VV.

Exemples (à gauche, la notation de Schneider (1970) ; à droite, la nôtre :

takuvā	takuváa	'il le voit'
inūk	inúuk	'deux personnes'
āktupā	aattupáa	'il l'écorce'
amāq	amáaq	'racine dure'
kiinaq	kínaq	'visage'
anaana	anáana	'mère'
inuovoq	inuúvuq	'c'est une personne'
iguuti	iguúti	'dard d'insecte'
igūt	igúut	'dard d'insecte'

L'alternance de Schneider *iguuti~igūt* est particulièrement significative : ce qu'il note, c'est une différence de mouvement mélodique, une montée dans *iguuti*, une descente dans *igūt*. Il est clair toutefois que dans les deux cas l'accent est placé sur l'avant-dernière more (intonation déclarative finale)⁹.

En résumé, on simplifie la description et l'explication des faits intonatifs si l'on adopte la représentation séquentielle qui met en évidence le fait que l'inuktitut est sans doute une langue à mores.

3.3 Syllabes à plus d'une voyelle (mores)

Comme nous venons de le voir, la distinction que font certains auteurs entre voyelles longues (V:) et voyelles doubles (VV) ne

9. Il est des cas toutefois où notre interprétation ne rend pas compte des transcriptions de Schneider. Exemples :

tāva	tađva	'voilà là-bas'
ōge	uđgi	'consistant mis à bouillir'
kīta	kiřta	'un peu'
āna	aána	'grand-mère paternelle'

S'agit-il de fautes de transcriptions de la part de Schneider ? Ou bien, ces transcriptions sont-elles le reflet d'une intonation autre que la déclarative ? Par exemple, il est bien possible que *tāva* soit ici une forme exclamative, l'accent étant placé sur la dernière more et â représentant deux mores inaccentuées, soit : *taavá* 'voilà là-bas !'.

fait en réalité que représenter de façon inadéquate les divers contours intonatifs de l'inuktitut : deux voyelles identiques sont notées V: quand elles présentent un accent mélodique uni (ou descendant), VV quand elles présentent un accent mélodique montant. Selon le même critère, ces auteurs considèrent que V: est homosyllabique, VV hétérosyllabique. De nouveau, il est clair que ce critère ne prouve rien quant à la structure syllabique de l'inuktitut. Pourquoi une "longue" présentant un accent mélodique montant serait-elle représentée comme deux voyelles identiques séparées par une frontière syllabique ? Si l'on adoptait ce critère, il faudrait dire que deux voyelles hétérogènes adjacentes présentant le même accent sont homosyllabiques. A cela, on pourrait répliquer que deux voyelles hétérogènes n'ont jamais le même "accent mélodique". De toute évidence, ce serait là confondre le timbre vocalique inhérent à chaque voyelle et l'accent mélodique dont la place et la forme dépendent des divers types de phrases. Bref, à notre avis, on ne peut en inuktitut se baser sur les mouvements de l'accent mélodique pour prouver le caractère homo/hétérosyllabique des voyelles adjacentes.

Ceci dit, il demeure intéressant de savoir si en inuktitut deux voyelles adjacentes (identiques ou non) appartiennent ou non à la même syllabe. Dans notre thèse de doctorat (Massenet, 1978), nous avons proposé une série d'arguments montrant qu'en inuktitut une syllabe peut contenir plus d'une voyelle. La plupart de ces arguments tentent à prouver que les séquences de deux voyelles se comportent comme une seule voyelle par rapport à certaines règles phonologiques qui semblent être en relation avec la notion de syllabe. Au niveau phonétique, Rischel (1974 ; p. 441) rapporte que, selon K. Bergsland, "the VV-sequences are probably all phonetically monosyllabic". Quoiqu'il en soit, toute la question de l'homo/hétérosyllabité des voyelles adjacentes est extrêmement

complexe. Personne, jusqu'ici, n'a pu donner une définition et/ou une description de la syllabe.

D'une façon générale, on admet qu'une syllabe ne contient qu'un sommet syllabique, de sorte que deux voyelles adjacentes ne forment une seule syllabe que si l'une d'elles constitue le sommet. Le problème est de savoir ce qu'il advient de l'autre au niveau phonétique.

Sans entrer dans le détail de la discussion, nous proposons ici à l'attention du lecteur une série de faits qui apparemment montrent que deux voyelles adjacentes ne forment une syllabe que si l'une d'elles devient une glissante (au niveau phonétique).

Nous avons vu plus haut que certaines formes interrogatives présentent un redoublement (voire un triplement) de la dernière voyelle, ainsi que le montrent les exemples suivants :

tákuviuk	takuvíuuk	'tu le vois ?'
kíkiak	kikíaaak	'un clou ?'
amísuit	amisúíit	'plusieurs ?'
úkkuuq	ukkúaaq	'une porte ?'

Toutefois, lorsque l'avant-dernière voyelle est (-haut) et la dernière (+haut), celle-ci passe à la glissante correspondante et, dans ces cas, c'est l'avant-dernière voyelle qui est redoublée dans les formes interrogatives à l'étude. Par exemple :

/takuvait/	takuvayt	'tu le vois'	takuvaayt	'tu le vois ?'
/takuvauk/	takuvawk	'il le voit'	takuvaawk	'il le voit ?'
/amaruit/	amaroyt	'loups'	amarooyt	'loups ?'
/nuliariik/	nuliareyk	'mari et femme'	nuliareeyk	'mari et femme ?'

Dans ces exemples [o] et [e] sont les variantes "uvularisées" de /u/ et /i/ respectivement¹⁰.

10. On a souvent dit que dans l'environnement d'une consonne uvulaire, toutes les voyelles sont abaissées. En fait, elles sont légèrement pharyngalisées, c'est-à-dire produites avec un léger recul de la langue vers les parois du pharynx (cf. Massenet, 1978). Au lieu de [o], [e] etc. on pourrait écrire [ɔ̠], [ɛ̠].

Il est important de remarquer que la formation des diphtongues a lieu après l'uvularisation. Comparez les dérivations suivantes :

	/aiq/ 'manche'	/-ttauq/ 'aussi'	/amaruit/ 'loups'
Dipht.	aya	-ttawq	
Uvul.	*ayq	*-tta _w q	*amaroit
Uvul.	aeq	-ttaoq	amaroit
Dipht.	...		amaroyt

Si l'on revient maintenant à la question du redoublement dans certaines formes interrogatives, il apparaît de plus en plus évident que l'on redouble le dernier sommet syllabique :

/takuvait/	'tu le vois'	takuvaayt	'tu le vois ?'
/amaruit/	'loups'	amarooyt	'loups ?'
/aio/	'manche'	aeeq	'manche ?'
/ait/	'manches'	aayt	'manches ?'
/inuit/	'personnes'	inuiit	'personnes ?'
/takuviuk/	'tu le vois'	takuviuuk	'tu le vois ?'

Si, selon cette solution, les séquences formées d'une voyelle suivie d'une glissante ne constituent de toute évidence qu'une seule syllabe, il n'est pas évident que les deux voyelles des autres séquences [ia, ua, ui ...] soient hétérosyllabiques. Signalons d'abord qu'au niveau phonétique il est difficile de savoir si nous avons de fait [ia̠, ua̠, ui̠ ...] plutôt que [ya, wa, wi ...]. Apparemment il y a variation libre. Parfois, on a également l'impression que dans ces séquences la première voyelle est plus courte que la seconde qui, par contre, paraît plus longue que la

correspondante isolée. Dans certains cas, il y aurait même assimilation¹¹. On pourrait émettre l'hypothèse suivante : en inuktitut, une syllabe peut contenir deux voyelles dont l'une serait centrale et l'autre marginale. La voyelle centrale étant proéminente, la marginale aurait tendance à s'affaiblir (raccourcissement, passage à la glissante, assimilation, etc.). Cette tendance à l'affaiblissement, en particulier le passage à la glissante, serait par ailleurs freinée du fait que l'inuktitut est une langue à mores où l'accent d'intensité ne semble pas jouer un rôle important. Dans ces conditions, on peut penser que les voyelles tendent à conserver leur intégrité. Si l'on accepte cette hypothèse, il faudra définir les notions de "centralité" et de "marginalité" qui paraissent encore plus vagues que la notion de syllabité.

4. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons montré que l'inuktitut est une langue à mores où l'accent musical joue un rôle essentiel dans les divers contours de l'intonation finale. Les tracés indiquent clairement que le placement de cet accent se fait en comptant le nombre

-
11. Dans nos transcriptions, nous relevons plusieurs exemples du genre :

aaniu. vuŋa	'je suis Annie'
ae.q	'manche'
a.it	'manches'

Si l'on considère que la voyelle légèrement allongée forme le sommet syllabique, on peut dire que l'autre voyelle (qui paraît plus courte que la correspondante isolée) est partiellement assimilée. Il est possible d'ailleurs que l'assimilation vocalique soit plus poussée qu'on ne le pense, en particulier lorsque le débit de la parole est rapide. Dans ces conditions, il nous est souvent arrivé de noter une double (ou une longue) que nos informateurs, en répétant plus lentement, rendaient ensuite par un groupe. Or, il est intéressant de remarquer qu'à chaque fois la double (ou longue) ainsi notée correspondait à la voyelle qui, selon nous, forme le sommet syllabique.

de mores à partir de la fin de la phrase. Dans cette perspective, les voyelles "longues" comptent pour deux mores et rien n'indique qu'il faille les représenter autrement que comme des doubles. Nous pensons de plus que la distinction que certains font entre voyelles "longues" et voyelles doubles ne fait que représenter de façon inadéquate les divers mouvements de l'accent musical, mouvements qui dépendent directement du type intonatif en présence. Enfin, bien que certains faits, comme le redoublement du dernier sommet syllabique dans certaines formes interrogatives, prouvent le caractère pertinent de la syllabe en inuktitut, le statut homo/hétérosyllabique des voyelles adjacentes non identiques demeure problématique.

Jean-Marie Massenet
University of Toronto

BIBLIOGRAPHIE

- MASE, H. et J. Richel (1971), "A Study of Consonnant Quantity in West Greenlandic", *Annual Report of the Institute of Phonetics, University of Copenhagen*, 5 : 175-247.
- MASE, H. (1973), "A Study of the Role of Syllable and Mora for the Tonal Manifestation in West Greenlandic", *Annual Report of the Institute of Phonetic, University of Copenhagen*, 7 : 1-98.
- MASSENET, J.-M. (1978), *Quelques aspects de la quantité vocalique et consonantique en eskimo*, thèse de doctorat inédite, University of Toronto.
- PYLE, C. (1971), *On the Treatment of Length in Generative Phonology*, thèse de doctorat inédite, University of Illinois.
- RISCHEL, J. (1974), *Topics in West Greenlandic Phonology*, Akademisk Forlag, Copenhagen.
- SCHNEIDER, L. (1970), *Dictionnaire esquimau-français du parler de l'Ungava et contrées limitrophes*, (nouvelle édition augmentée), Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- WILLIS, A.-M. (1971), *Some Phonological Problems of an Eskimo Dialect of the Ungava Region*, mémoire de maîtrise inédit, Université d'Ottawa.